



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monite
belge



23029540

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

20 FEV. 2023

Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0444 787 065**

Nom

(en entier) : **ALUMATIC**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Route du Vieux Campinaire 42 - 6220 Fleurus**

Objet de l'acte : Transfert du siège datant du 01/01/2023 - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 07/02/2023 :

Après avoir délibéré sur les points de l'ordre du jour, le conseil d'administration, dans l'intérêt de la Société, à l'unanimité des voix, adopte les décisions suivantes :

1. Transfert du siège

Le conseil d'administration décide de procéder au transfert du siège de la société à l'adresse suivante, et ce à partir du 1er janvier 2023 :

-Rue Philippe Maystadt 14 – 6240 Farciennes.

2. Pouvoirs

Le conseil d'administration décide de donner tout pouvoir à Madame Cindy Torino et/ou Madame Louise et/ou Madame Julie Decelle, et/ou tout collaborateur de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge, et accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises en vue de faire acter ce changement de siège.

Julie Decelle
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).